

# Rapport de l'état de progrès de la réalisation du Programme de Gestion Durable des Forêts



**MEDD**

*Ministère de  
l'Environnement et  
Développement Durable*



**FONAREDD**



**AFD**  
AGENCE FRANÇAISE  
DE DÉVELOPPEMENT

Janvier 2021

---

## ABRÉVIATIONS ET SIGLES

AFD : Agence Française de Développement

AGEDUFOR : Appui à la Gestion Durable des Forêts

AMI : Avis de Manifestation d'Intérêt

ANO : Avis de Non Objection

CAFI : Central African Forest Initiative (Initiative pour la Forêt de l'Afrique Centrale)

CGPMP : Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publiques

EDD : Environnement et Développement Durable

FFEM : Fonds Français pour l'Environnement Mondial

FLEGT: Forest Law Enforcement and Governance Trade

FONAREDD : Fonds National REDD+ de la RDC

LOI : Letter Of Interest

MEDD : Ministère de l'Environnement et du Développement Durable

PGDF : Programme de Gestion Durable des Forêts

PROFEAAC Promouvoir et Formaliser l'Exploitation Artisanale du bois d'œuvre en Afrique Centrale

REDD<sup>+</sup> : Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts

## TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION .....	3
2. ÉTAT DE PROGRÈS DE LA RÉALISATION DU PGDF.....	5
3. CONCLUSION.....	7
ANNEXES .....	8

## 1. INTRODUCTION

Le présent rapport porte sur l'état de progrès de la réalisation du Programme de Gestion Durable des Forêts (PGDF) en République Démocratique du Congo.

En effet, la République démocratique du Congo (RDC) dispose de la seconde forêt tropicale du monde. Cette richesse est néanmoins menacée par des phénomènes importants de déforestation et de dégradation dont les causes directes sont l'agriculture itinérante sur brûlis, l'exploitation artisanale du bois d'œuvre et du bois énergie, l'exploitation minière et les feux de brousse ; les causes indirectes majeures étant la croissance démographique, la mauvaise gouvernance, les conflits, et les difficultés économiques conduisant au chômage et à la pauvreté.

Pour autant, la valorisation des ressources et des espaces forestiers offre de réelles opportunités de développement pour le pays, pour peu que des solutions techniques, réglementaires et politiques soient proposées dans un contexte de gouvernance améliorée. L'objectif du Programme Gestion Durable des Forêts est de créer les conditions d'une gestion durable des forêts de RDC. Une amélioration significative de la gouvernance aux différentes échelles, nationales, provinciales et locales, est indispensable pour que la valorisation actuelle des ressources forestières se fasse dans des conditions de durabilité visées par la Stratégie Nationale REDD+.

Le programme a une portée nationale sur les questions relatives à la politique et à la réglementation forestière, en ce qui concerne les activités opérationnelles relatives aux différentes formes d'exploitation des ressources forestières, le programme interviendra au niveau des cinq provinces de Mai-Ndombe, Équateur, Mongala, Tshopo et Ituri.

Le PGDF se situe dans un dispositif d'ensemble visant à fournir à la République démocratique du Congo les moyens de mener à bien un programme d'amélioration de la gouvernance de la gestion des forêts dans le cadre d'une politique forestière validée en concertation avec les différentes parties prenantes réunies en un Conseil consultatif national des forêts.

Le programme présenté, en tant que programme sectoriel forestier du Plan d'investissement REDD national a pour objectifs suivants :

- Contribuer à une meilleure gouvernance du secteur ;

- Elaborer de façon participative et transparente une politique forestière ;
- Contribuer au développement d'un secteur d'artisans du secteur forêt/bois mettant en œuvre des pratiques légales ;
- Soutenir le développement d'une gestion durable de forêts par des communautés et des collectivités territoriales ;
- Garantir que la gestion des grandes concessions forestières se fait en conformité avec la législation forestière congolaise ;
- Renforcer dans les Entités Territoriales, les capacités de l'administration forestière locale et de l'administration décentralisée pour l'encadrement des activités forestières.

Ce programme se fera en étroite relation avec les projets intégrés REDD (PIREDD) des cinq provinces concernées, avec les projets sectoriels portant sur l'aménagement du territoire et le foncier du plan d'investissement REDD national, ainsi qu'avec les programmes expérimentant des modèles de foresterie communautaire ou intervenant sur le FLEGT. Il prolonge et complète les interventions du projet AGEDUFOR en appui aux administrations forestières nationales et provinciales et il collaborera avec le projet PROFEEAC sur les appuis à la foresterie communautaire et leurs filières bois artisanales.

Sa structure est conçue pour permettre d'atteindre les jalons du pilier forêt de la Lettre d'intention (Loi) entre l'Initiative pour la forêt d'Afrique centrale et la République démocratique du Congo.

Le Maître d'ouvrage du Programme est le MEDD, appuyé par une maîtrise d'ouvrage déléguée sous la forme d'une assistance technique constituée d'experts nationaux et internationaux.

Le montant du programme est d'environ 17,5 millions USD dont 12 M USD apportés par le FONAREDD, 4,4 M USD par l'Agence française de développement et 1,1 M USD par le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM). Le FFEM, dans le cadre de la mise en œuvre du projet PROFEEAC, contribuera, de manière indirecte, à la réalisation d'activités concourant à améliorer le cadre de gestion des forêts communautaires.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme, il est prévu que l'AFD présente au FONAREDD un état de progrès de réalisation du PGDF. Le présent rapport porte sur les activités effectuées par l'AFD en appui au le MEDD en tant que maître d'ouvrage du PGDF, à ce jour pour la mise en œuvre du PGDF.

## 2.ÉTAT DE PROGRÈS DE LA RÉALISATION DU PGDF

Activités réalisées	Date de réalisation	Observation
Demande de l'ANO pour l'AMI pour le recrutement de l'Assistance technique	10/11/2020	Cette activité a été effectuée par la CGPMP du MEDD conformément à la correspondance du MEDD libellée n 1745/CAB/MIN/EDD/CNB/MM/1/2020 du 10 novembre 2020
Obtention de l'ANO		Libellé de l'ANO obtenu: AMI n° 001/MEDD/CGPMP-MEDD/2020
Lancement de l'AMI pour recruter l'assistance technique pour la réalisation du PGDF sur le site du MEDD et Réception des plis	Du 23/11/2020 au 23/12/2020	8 soumissions techniques et financières ont été reçues.
Réunion d'ouverture des plis des différentes soumissions techniques et financières	Le 23/12/2020	Les différentes propositions ont été présentées au Comité qui a évalué la conformité des soumissions aux exigences de l'AFD. En effet, le respect des critères d'éligibilité ont été vérifiés séance tenante en fonction de l'article 1.3 des Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers ( <a href="http://www.afd.fr">www.afd.fr</a> )
Rédaction et validation du PV de la réunion du Comité <i>ad hoc</i>	Le 23/12/2020	Le PV a été lu par le Responsable du CGPMP et approuvé par le Comité <i>ad hoc</i> .
Signature du PV par le Ministre de l'EDD	Le 23/12/2020	Le PV a été signé par l'autorité du MEDD après la réunion d'ouverture des plis.
Analyse des différentes manifestations d'intérêt	A partir du 23/12/2020 jusqu'au 15 janvier 2021	L'AFD est responsable de cette activité et transmettra au MEDD le PV de son analyse des différentes propositions techniques et financières

<b>Activités prévues</b>	<b>Dates prévisionnelles</b>
Demande de l'ANO le rapport d'analyse de l'AMI	21/01/2021
Demande de l'ANO pour la demande de proposition	21/01/2021
Obtention des ANO de la part du MinAgri	12/02/2021
Envoi de la demande de proposition aux soumissionnaires	15/02/2021
Réception des propositions des soumissionnaires	Le 31/03/2021
Analyse des propositions techniques des soumissionnaires	Du 31/03/2021 au 14/04/2021
Ouverture des offres financières, séance qui déterminera le groupement sélectionné	15/04/2021
Contractualisation avec le groupement sélectionné	29/04/2021

### 3. CONCLUSION

La réalisation du Programme de Gestion Durable des Forêts en RDC évolue car certaines activités fondamentales pour son ancrage ont été effectuées du mois de novembre 2020 à ce jour par l'AFD en appui au MEDD en tant que Maître d'ouvrage. Il s'agit notamment de :

- Demande de l'ANO pour l'AMI concernant le recrutement de l'Assistance technique ;
- Obtention de l'ANO;
- Lancement de l'AMI pour recruter l'assistance technique pour la réalisation du PGDF sur le site du MEDD et Réception des plis;
- Réunion d'ouverture des plis des différentes soumissions techniques et financières;
- Rédaction et validation du PV de la réunion du Comité *ad hoc*;
- Signature du PV par le Ministre de l'environnement et du développement durable ;
- Analyse des différentes manifestations d'intérêt.

A ce jour, les différentes manifestations d'intérêt pour une assistance technique pour la réalisation du PGDF sont évaluées et l'AFD. L'AFD transmettra au Maître d'ouvrage, le MEDD, les résultats de cette évaluation.

---



## **ANNEXES**

# ANNEXE 1

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET RECRUTEMENT DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA REALISATION DU PROGRAMME DE GESTION DURABLE DES FORETS

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Ministère de l'Environnement  
et Développement Durable



*Le Ministre*

AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT

« AFD »

« RECRUTEMENT DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA REALISATION DU  
PROGRAMME DE GESTION DURABLE DES FORETS »

### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N° Avis : AMI n° 001/ MIN EDD/CGPMP-MEDD/2020  
Financement : partenaires (FONAREDD et AFD)  
Date de publication : 23 novembre 2020  
Date de clôture : 23 décembre 2020

## **ANNEXE 2**

### **PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS**

# **Ministère de l'Environnement et Développement Durable**

**AMI No. : n°001/ MIN EDD/CGPMP-MEDD/2020**

**Sélection de Consultants pour les Services de : Assistance à maîtrise d'ouvrage  
pour la coordination et mise en oeuvre du Programme de Gestion Durable des  
Forêts de la République démocratique du Congo.**

**Projet : Programme de gestion durable des forêts (CCD1087 – CCD1098)**

## **Procès-verbal d'ouverture des plis**

### **Kinshasa le 23/12/2020**

### **ANNEXE 3**

## **IMAGES DE LA RÉUNION D'OUVRTURE DES PLIS POUR LA SELECTION DE CONSULTANTS POUR LES SERVICES DE L'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA COORDINATION ET MISE EN OEUVRE DU PGDF**



**Image 1. Discours d'ouverture de la réunion par le Directeur de cabinet du Ministre de l'EDD**



**Image 2. Participants et membres de l'équipe de l'AFD**



**Image 3. Secrétaire du CGPMP et autres participants**